



## ENGAGEMENT ENVERS LES PARTENAIRES ET LES COMMUNAUTÉS

### 1. ÉNONCÉ

Fidèle à sa mission d'éducation catholique de langue française, le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (Conseil), en collaboration avec ses élèves, ses parents ou tuteurs, ses paroisses, ses communautés et son personnel, offre un milieu propice à l'apprentissage et un programme éducatif de qualité de la petite enfance à l'âge adulte. Le Conseil favorise donc la création de partenariats avec des organismes ayant le potentiel de contribuer à l'épanouissement intellectuel, culturel, spirituel, sociaux-affectif et physique de chaque élève.

### 2. ACTIONS D'ENGAGEMENT

- 2.1. En ce qui concerne les relations communautaires, la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier traite les partenaires avec respect et dignité.
- 2.2. D'une manière concrète, la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière s'engage à :
  - 2.2.1. établir des partenariats avec des organismes communautaires qui contribuent au développement académique et identitaire et au bien-être des élèves;
  - 2.2.2. tisser des liens étroits avec les diocèses et ses paroisses, reconnaissant que les écoles catholiques font partie intégrale de la mission de l'Église catholique;
  - 2.2.3. encourager et soutenir la présence de participer à la vie de la communauté paroissiale;
  - 2.2.4. favoriser des partenariats qui offrent des services, des programmes et des ressources francophones et catholiques ayant le potentiel de bonifier le curriculum scolaire et la réussite des élèves;
  - 2.2.5. développer le sentiment d'appartenance entre ses écoles et les partenaires communautaires;
  - 2.2.6. valoriser la contribution des partenaires qui ont un impact sur le rendement des élèves et qui enrichit leur vie scolaire.

### 3. RÉFÉRENCE

- 3.1. [Renouveler la promesse – Lettre pastorale pour l'éducation catholique](#)